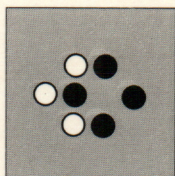


Richard Millet

L'innocence

roman



P.O.L

Extrait de la publication

L'innocence

DU MÊME AUTEUR

Chez le même éditeur

L'INVENTION DU CORPS DE SAINT MARC

Richard Millet

L'innocence

P.O.L
26, rue Jacob, Paris 6^e

© P.O.L éditeur, 1984.
ISBN : 2-86744-013-0

à Paul Otchakovsky-Laurens

Je finirai sans doute dans l'opprobre. Je ne suis pas un homme libre. Je n'ai jamais eu la présomption ni la volonté de me vouloir tel que se disent la plupart des hommes et des femmes. Quoiqu'incultes et hagards, comme tous ceux qui vivent sur des terres trop vastes, mes ancêtres n'étaient pas dépourvus d'orgueil : ces Nomades qui, depuis des siècles, parcouraient selon les lois de migrations subtiles les hauts plateaux séparant notre Presqu'île du continent, descendirent un jour dans la moiteur et la lumière fade des plaines côtières, à la rencontre des premiers colons blancs, qui firent d'eux des serfs. Rien n'explique pareille catastrophe. Notre mémoire est néanmoins restée vive. J'écoutais respectueusement les propos de mon père sur notre dignité perdue de Nomades, sur les vents éternels et les brouillards des hauts plateaux où nul d'entre nous n'est jamais retourné ; il assurait que notre peau, malgré des

siècles de métissages, rappelle encore la couleur mate, souvent touchée par de violentes clartés, que la terre là-bas donne au ciel. Mon père était un homme simple ; il mourut vieux, assis sur le pas de notre bâtiment, d'où il regardait les femmes vaquer à leurs travaux.

De cet orgueil discret, je n'ai peut-être hérité qu'une indolence que seuls nos vieillards parviennent à donner encore pour une vertu ; et je n'aurais pas été autre que ce que furent les miens depuis l'abolition du servage : un domestique. N'avons-nous pas toujours fait preuve (même quand la chaleur de la côte nous plonge dans une torpeur sans fin) d'un zèle presque filial dans les travaux domestiques ? Certains prétendent que de la sorte nous révérans — et, peut-être, expions — le mystère de la catastrophe qui réduisit nos pères au servage, et que notre orgueil, bien que secret, reste intact. Aussi ceux que nous appelons encore nos maîtres nous ont-ils, le plus souvent, traités sans hauteur ni mépris, et leur dureté n'empêchait pas que s'établît une sorte de confiance familière. Et de même que les miens servirent plusieurs générations de Duparc, il ne m'a point paru étrange de m'attacher, très tôt, au plus jeune membre de cette famille.

Né, comme mon grand-père et mon père, dans l'immense domaine des Duparc, je n'en suis sorti pour la première fois qu'à l'âge de douze ans, pour de brèves courses à A., la capitale. C'est pendant les mois que j'ai passés, après l'indépendance, dans l'ancienne métropole, que je me suis lié à mon maître d'une façon proprement

irréversible et qu'il me faudra sans doute justifier. Je n'ai, il est vrai, jamais bien su quoi faire de moi : mon attachement à Duparc m'a permis de jouir, par personne interposée, d'une liberté qui me faisait considérer avec bonheur mon état de serviteur. Libre — c'est-à-dire livré à moi-même, ignorant, pauvre et propre à rien — le souvenir de ma servitude m'aurait tourmenté sans répit ; il m'importe donc peu d'avoir à vivre, depuis mon rapatriement, dans cette ancienne et claire infirmerie transformée, comme tout me porte à le croire, en prison.

**

Lorsque les Autorités de la Presqu'île m'ont demandé un rapport sur les événements qui ont précédé mon retour dans ma patrie, je m'en suis d'emblée déclaré incapable ; je ne souhaitais toutefois rien garder pour moi. On ne me tint pas rigueur de cette audace : la contradiction relevée dans mes paroles montrait quelque bonne volonté. Reconsidérer entièrement la vie de mon maître et la mienne à seule fin de donner quelque vraisemblance à des faits sans mystère et, peut-être, sans importance, me paraissait au-dessus de mes forces. On ne me pressait pourtant pas de parler ; et si je suis resté plusieurs jours sans ouvrir la bouche, c'était qu'au fond la demande formulée par les Autorités continuait à m'étonner ; je m'en sentais même indigne. J'étais sous le coup d'une grande, d'une étrange fatigue. Ces journées, je les passai allongé sur l'étroit lit de fer ; mes

yeux se fermaient malgré moi, et je ne cessais de sourire comme si je me résignais à mon sort ; mais le pire avait sans doute déjà eu lieu. J'écoutais le chant des femmes qui, près des murs, plongeaient le linge dans les trous d'eau glauque du fleuve : j'ai toujours été émerveillé de voir que les linges de nos femmes, après avoir séjourné en des eaux si troubles, gardent une telle blancheur.

On me tient généralement pour plus simple ou plus malin que je ne suis. A-t-on cru cette fois que je voulais donner le change, que je me déroberais ? A en juger par l'air de paisible autorité de l'homme qui vint me visiter régulièrement, dès le sixième jour, il m'apparut que l'on en savait à mon sujet bien plus que je n'en saurais jamais moi-même. Cet homme, je me le rappelle mal ; peut-être n'avait-il pas de visage. Il ne restait pas plus d'une heure ; j'étais allongé et ne parlais que si je le désirais. Sa voix, elle, me demeure en mémoire, quoiqu'il n'ait guère ouvert la bouche ; ce qu'il disait, ce n'était ni ordres ni questions, pas même des phrases, mais l'écho lointain, scrupuleux et presque doux, des mots sur lesquels je m'arrêtais. Il m'inspirait confiance ; je lui parlai de moi sans retenue, tantôt en français, tantôt dans le dialecte de l'Ouest. Ces digressions sur mon enfance et mon adolescence m'attendrissaient : j'en avais parfois les larmes aux yeux. Puis la fatigue reprit le dessus ; ma langue se fit lourde, les mots me manquèrent ; plus encore : je me sentis indigne de la patience avec laquelle l'homme m'écoutait. Pendant mes longs moments de silence, il restait assis, calme et attentif ; et s'il

m'avait brutalisé, son geste — eût-il été d'une extrême violence — m'aurait encore semblé une manifestation de sa bonté.

Une nuit, je me pris à hurler : c'était un cri injustifiable, excessif, et propre à m'écarter à jamais de moi-même. Un gardien me gifla à tour de bras ; plus il me battait, plus mon cri rentrait en lui-même, se tempérant jusqu'à n'être plus qu'un gémissement d'enfant. Lorsque je fus capable de parler, je demandai que l'homme cessât ses visites. Ma demande fut satisfaite ; ce n'était pas une victoire : je conçus vite quelque remords d'avoir inconsidérément mis fin à une relation qui m'apparaissait maintenant, par la nostalgie que j'en avais, comme une faveur imméritée. Aussi me suis-je appliqué à parfaire mon rôle de prisonnier exemplaire. Je pensais en outre (j'en ferais l'aveu plus tard) que j'avais parlé de moi à tort et à travers, et que pareille extravagance était assurément intolérable.

Je restai seul quelques jours, dans le grand bruissement des souvenirs que je venais de remuer. Je n'y trouvai nulle paix. Je n'avais rien à cacher ; j'éprouvai bientôt un pressant besoin de parler : je prononçai quelques phrases à haute voix, pour moi-même, comme si je me reconnaissais capable d'actes dont la nature restait à déterminer et dont je devais cependant me justifier. Ma voix me fit peur : fausse, saugrenue, porteuse d'insanités ou de crimes sans aucune mesure avec ce que j'étais prêt à reconnaître, elle ne me semblait appartenir ni à un passé immédiat, ni à un présent dont je serais maître, mais au terrible futur où elle

résonnerait, alors même que je n'existerais plus, et continuerait à jeter sur moi un opprobre irrévocable. Peut-être ce sentiment m'était-il suggéré par ceux qui viennent m'observer par le judas (à plusieurs reprises, j'ai même cru reconnaître, dans ces yeux sans éclat, le regard caressant, sévère et lointain, du père de Duparc — regard que j'avais toujours surpris par hasard, ou par ruse, et auquel, pour la première fois, tout en me reculant jusqu'au mur, je ne me dérobaï pas).

Parler, je ne l'ignorais plus, restait un privilège, et à aucun moment je n'ai douté de la mansuétude des Autorités. Je savais attendre ; mes ancêtres connaissaient la patience. L'existence d'autres prisonniers (je ne les rencontrais ni ne les entendais jamais — et j'ai parfois pris pour voix humaines des cris de verdiers ou de pies-grièches), j'aurais pu la nier si le grand nombre des gardiens ne m'en avait convaincu. Ces métis jeunes et doux ne répondaient à aucune question ; à leur silence je crus trouver une raison lorsque je tentai de nouer conversation avec celui qui m'apportait mes repas : il se plaça face à moi, ouvrit toute grande une bouche dont la langue avait été tranchée (de telles pratiques étaient courantes sous le régime de Saint-Yves), puis il s'éloigna en haussant les épaules. Quant aux autres bruits, c'étaient des sons légers, non pas furtifs ni inquiétants, mais délicats et isolés, qui révélèrent un espace incommensurable.

Je me tiens la plupart du temps devant la haute fenêtre ; elle donne sur une cour envahie de figuiers ; par-delà le haut mur recouvert d'herbes

longues, j'aperçois des toits serrés sur le bord des premières collines dont les pentes s'éclairent, la nuit, jusqu'à mi-hauteur, de mille points brillants. Beaucoup plus loin au nord, on peut voir, par temps clair, les contreforts des hauts plateaux encore enneigés. On devine la mer proche aux grands vols d'oiseaux qui montent à la verticale des collines pour retomber comme une chute de fleurs sur les môles d'A. Et tout près, derrière le mur, coule le fleuve où lavent les femmes : je les ai plusieurs fois appelées : leurs chants ont redoublé d'intensité, et j'ai cru entendre de grands éclats de rire et des paroles véhémentes par lesquelles on me traitait (mais s'agissait-il bien de moi ?) de mauvais homme, de pauvre fou...

Lorsque l'envoyé des Autorités entra de nouveau dans ma cellule, je me mis à pleurer ; il me regardait et ne disait rien ; je me tenais debout, près du lit, pitoyable et sans voix — et certain cependant de pouvoir m'acquitter de ma tâche si l'on me secondait (j'ai fort peu fréquenté l'école, ce qui n'empêcha pas le père de Duparc de vouloir faire de moi un aide à son régisseur. Plus tard, Duparc tenta de m'inculquer le goût de la lecture et me donna des leçons d'écriture : tout au plus fus-je capable de parcourir le journal ou de recopier des registres). Mon visiteur souriait ; sans doute songeait-il à autre chose ; je n'ai pas l'outrecuidance de penser qu'un homme de cette importance pût s'intéresser à ma personne. Il me dit que les Autorités accepteraient sans doute de m'aider : chaque jour, matin et après-midi, je parlerais ; un scribe serait mis à ma disposition qui prendrait

par écrit tout ce que je dirais ; il mettrait ensuite mes paroles en ordre et en bon français. Je n'aurais pas l'occasion de reprendre ce qui aurait été rédigé et qu'on me donnerait à signer, tous les matins. Je ne devrais pas oublier qu'en mettant en avant ma propre personne et en parlant de moi, mes lecteurs n'auraient d'indulgence que dans la mesure où je n'aurais pas cherché à me faire plus coupable ni plus innocent que je ne suis. Aussi, je ne dicterais pas avec l'espoir d'une rédemption ni d'une plaidoirie, même si j'étais amené à penser que mon sort dépendait de mon récit (eussé-je par moments le sentiment euphorique d'être maître d'un temps qui de toute façon m'était compté). Enfin, si j'étais amené à me contredire, ces contradictions seraient soit maintenues comme preuve de bonne ou de mauvaise foi, soit effacées du récit et elles constitueraient alors les pièces annexes du rapport. Il va de soi que mes premières journées en ces lieux avaient déjà fait l'objet d'une relation détaillée qui formait la base de ce rapport annexe. Les Autorités avaient pris bonne note de mon désir d'être un prisonnier modèle — et c'était même par mes considérations sur la liberté et la servitude que s'ouvrait le récit.

Le scribe est un petit homme — un métis des collines de l'Est —, poli, timide, sans âge. Son regard, froid et presque mesquin, se laisse rarement saisir ; quant à sa voix, elle est d'une grâce étonnante chez un homme d'aussi modeste apparence ; il ne m'adresse la parole que pour me

demander de répéter un mot (il m'a indiqué, d'emblée, que tout échange n'ayant pas le rapport pour objet nous était interdit). Le métier de scribe a toujours été, dans la Presqu'île, aussi recherché que celui d'arpenteur ou de régisseur, il suppose néanmoins la plus grande humilité et n'a pas les prestiges du métier de greffier. Tous les matins, le petit homme vient s'asseoir à la table de bois blanc. Il paraît indifférent à ce que je dis — même si, comme à présent, je parle de lui. Il consigne tout dans de grands cahiers à couverture verte, et n'en est pas effrayé : à force d'enregistrer et de récrire tant de phrases que nul peut-être ne lira jamais, sans doute s'est-il pénétré de la vanité de la parole ; et il n'y a pas chez lui cette étrange peur de l'écriture qui, plus que celle des famines ou des sévices corporels, a tant pesé sur notre peuple.

**

Né, comme moi, dans le vaste domaine agricole que les troubles des temps ont considérablement amoindri, Duparc était mon aîné de trois ans. Son père, à qui je dois probablement d'être traité avec tant d'indulgence, descend lui aussi d'une famille de Nomades à qui leurs anciens maîtres léguèrent un peu de terre. Un de ses aïeux fit le voyage de France, peu après la Révolution de 1789, dans le dessein d'y étudier le droit ; il en revint sans diplômes, mais riche de biens nationaux et accompagné d'une femme — une Blanche qui, toute putain qu'elle avait été, n'en

mena pas moins une vie irréprochable et finit ses jours dans la considération générale. Dès lors, il semble que chaque héritier mâle ait tenu à prendre une Blanche pour femme. De cette marche séculaire vers la blancheur, Duparc souriait fréquemment ; n'y avait-il pas là, selon lui, plus qu'un reniement des origines ou le patient désir de se fondre dans une race dominatrice, un goût opiniâtre pour l'effacement, comme si cette famille célèbre devait trouver sa fin dans la blancheur presque parfaite à laquelle lui seul, Duparc, être pour rien, ultime rejeton d'une lignée épuisée, donnerait son vrai sens ?

C'est par les femmes qui travaillaient à la Demeure, comme nous disions, que j'entendis parler de lui, longtemps avant de faire sa connaissance. Notre bâtiment était situé à plusieurs kilomètres de là, en bordure des plaines céréalières — trop loin en tout cas pour que j'aie pu délaïsser les travaux agricoles et me sois aventuré jusqu'à la Demeure. Mes sœurs et ma mère parlaient de la peau blanche de l'enfant avec un émerveillement que je ne pouvais partager sans irritation (longtemps j'ai regardé avec une sorte de dégoût les grandes jattes de lait tiède dans lesquelles puisait ma mère, à l'aube, quand elle partait pour la Demeure, où elle lavait le linge).

J'avais sept ou huit ans quand je me liai avec deux Blancs de mon âge, les fils du régisseur, qui habitaient à égale distance de la Demeure et de notre bâtiment. Ces garçons étaient d'un caractère

Sans doute sommes-nous peu enclins à admettre que nous naissons tous coupables et que nous passons notre vie à identifier, reconnaître ou ignorer notre faute. L'infamie et l'abjection nous sont si familières que l'innocence — cet état extrême, frémissant, secret — semble devenue notre part obscure, sinon maudite. Peut-être les personnages dont on lira ici l'histoire ne s'y résignent-ils pas ; leurs faits et gestes, tant dans la Presqu'île, leur pays natal, qu'en France, pourront paraître excessifs, paradoxaux ou même symboliques ; mais cette histoire ne se veut pas exemplaire ; tout au plus la définira-t-on comme un drame ordinaire suscité par des situations déconcertantes, ambiguës, voire d'exception.



9 782867 440137

F1 0016 - 2-84 - 69 F